

Séminaire avancé de recherche

Groupe 40

Jeudi, de 17h30 à 20h30 SH-3760 (cours)

Responsable(s) du cours

Nom du coordonnateur : KERHERVÉ, Brigitte**Nom de l'enseignant :** KERHERVÉ, Brigitte**Local :** PK4420**Téléphone :** (514) 987-3000 #6716**Courriel :** kerherve.brigitte@uqam.ca**Site Web :** http://www.labunix.uqam.ca/~kerherve_b/

Description du cours

Ce séminaire permet l'encadrement de la dynamique de recherche de l'étudiant au cours de sa recherche dirigée avant la fin de son mémoire. L'étudiant inscrit à cette activité présente l'état de développement de sa recherche devant des personnes pouvant effectuer la critique de l'exposé de l'étudiant, en particulier son directeur de recherche, le ou les responsables du séminaire, les autres étudiants et les professeurs intéressés par la problématique. Des recherches en cours seront également présentées par des professeurs, étudiants, équipes ou groupes.

Préalables académiques :

MIG9100 Méthodologie de la recherche appliquée

Objectifs du cours

Ce séminaire vise à donner aux étudiants l'opportunité de présenter les résultats préliminaires de leur travail de recherche et de positionner leur travail dans le contexte des recherches menées actuellement en informatique de gestion. Ce séminaire a plus particulièrement pour objectifs:

de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances sur les travaux de recherche menés actuellement dans le domaine de l'informatique de gestion;

d'amener l'étudiant à positionner son travail de recherche dans un contexte plus général;

d'aider l'étudiant à formuler sa proposition de recherche;

d'amener l'étudiant à présenter sa proposition de recherche;

de donner à l'étudiant l'occasion de présenter l'état de développement de son activité de recherche;

de permettre à l'étudiant de soumettre son travail et ses résultats préliminaires à la critique d'étudiants et de professeurs.

Contenu du cours

Ce séminaire est destiné aux étudiants ayant suivi au préalable le cours MIG9100, Méthodologie de la Recherche Appliquée ou le cours MET8410, Séminaire de méthodologie en management. Il suppose que les étudiants ont défini leur sujet de recherche sous la direction d'un professeur et qu'ils ont entamé leurs travaux de recherche.

Ce séminaire est principalement organisé sous la forme de rencontres individuelles de suivi avec le professeur responsable du cours, d'exposés oraux et de présentations par les étudiants.

Modalités d'évaluation

Travail 1 : Résumé et synthèse d'un article de recherche
 date de remise: 5 février 2015
 pondération: 10 %

Travail 2 : Fiche descriptive du sujet de mémoire
 date de remise: 19 février 2015
 pondération: 10 %

Travail 3 : Exposé général sur le domaine de recherche dans lequel travaille l'étudiant
 date de remise: 12 mars 2015
 pondération: 20 %

Travail 4 : Rapport écrit présentant le travail de recherche de l'étudiant et son état d'avancement
 date de remise: 9 avril 2015
 pondération: 30 %

Travail 5 : Exposé oral sur l'état d'avancement du travail de recherche de l'étudiant (en présence du directeur de recherche)
 date de remise: 16 avril 2015
 pondération: 30 %

La présence aux présentations est OBLIGATOIRE. Tout étudiant ayant été absent plus d'une fois sans justification valable se verra attribuer un échec.

Les travaux sont individuels. La qualité du français constitue un critère d'évaluation.

Tout retard dans la remise des travaux entraîne une pénalité de 25 % par jour ouvrable. Un retard de plus de quatre jours ouvrables ne sera pas accepté.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, consultez le site suivant : <http://www.sciences.uqam.ca/etudiants/integrite-academique.html>

Politique d'absence aux examens

L'autorisation de reprendre un examen en cas d'absence est de caractère exceptionnel. Pour obtenir un tel privilège, l'étudiant-e doit avoir des motifs sérieux et bien justifiés.

Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de ne pas s'inscrire à des cours qui sont en conflit d'horaire, tant en ce qui concerne les séances de cours ou d'exercices que les examens. **De tels conflits d'horaire ne constituent pas un motif justifiant une demande d'examen de reprise.**

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, l'étudiant-e doit joindre un certificat médical original et signé par le médecin décrivant la raison de l'absence à l'examen. Les dates d'invalidité doivent être clairement indiquées sur le certificat. Une vérification de la validité du certificat pourrait être faite. Dans le cas d'une absence pour une raison non médicale, l'étudiant-e doit fournir les documents originaux expliquant et justifiant l'absence à l'examen – par exemple, lettre de la Cour en cas de participation à un jury, copie du certificat de décès en cas de décès d'un proche, etc. Toute demande incomplète sera refusée. Si la direction du programme d'études de l'étudiant-e constate qu'un étudiant a un comportement récurrent d'absence aux examens, l'étudiant-e peut se voir refuser une reprise d'examen.

L'étudiant-e absent-e lors d'un examen doit, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen, présenter une demande de reprise en utilisant le formulaire prévu, disponible sur le site Web du département à l'adresse suivante : <http://info.uqam.ca/politiques/>

L'étudiant-e doit déposer le formulaire dûment complété au secrétariat de la direction de son programme d'études : PK-3150 pour les programmes de premier cycle, PK-4150 pour les programmes de cycles supérieurs. Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique, consultez le site web suivant : <http://info.uqam.ca/politiques>

Intégrité académique

PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique. (extraits)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en la faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;
- Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants : <http://www.sciences.uqam.ca/etudiants/integrite-academique.html> et <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>

Médiagraphie

VC **Oates B.J**

Researching Information Systems and Computing
SAGE Publications, 2006

RC -- *Communications of ACM*

RC -- *Computing surveys ACM*

RC -- *Journal of ACM*

RC -- *Transactions On Database Systems (TODS), ACM*

RC -- *Transactions on Information Systems (TOIS), ACM*

RC -- *ACM SIGMOD Record*

RC -- *Journal of the AIS : JAIS*

RC -- *Communications of the AIS : CAIS*

RC -- *MIS Quaterly : MISQ*

CC -- *ACM International Conference On Management of Data (SIGMOD)*

CC -- *Very Large Data Base (VLDB) Conference*

CC -- *IEEE International Conf. on Data Engineering*

CC -- *IEEE International Conference on Software Engineering*

CC -- *ICIS: International Conference on Information Systems*

CC -- *AMCIS: The Americas Conference on Information Systems*

UC -- *ACM: site général* <http://www.acm.org>

UC -- *ACM: Single Interest Groups (SIG)*: <http://www.acm.org/sigs>

UC -- *ACM/SIGMIS Home Page (Management Information Systems)* <http://www.acm.org/sigmis/>

UC -- *ACM/SIGMOD Home Page (Management of Data)* <http://www.acm.org/sigmod/>

UC -- *Association for Information Systems* <http://www.isnet.org/>

UC -- *ISWorld Net Home Page: Image Map* <http://www.isworld.org>

UC -- *IEEE Home Page*: <http://www.ieee.org>

A : article - C : comptes rendus - L : logiciel
S: Standard - U : uri - V : volume

C : complémentaire - O : Obligatoire - R : recommandé